



PV DE LA SÉANCE DE LA COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DE MON-REPOS

LUNDI 11 FÉVRIER 2019, 19H30

COLLÈGE DE MON-REPOS

- Parents :** Jérôme **David**, Gwendoline **Egger Rochat**, Marion **Julia**
- Professionnels :** Valérie **Baud Vannay**, Michel **Guyaz** (directeur), Magali **Lecoultre**, Markella **Murith**, Virginie **Perey**, Frédéric **Perroud**
- Organisations :** Karma **Alazmeh Valluy** (Centre Pluriculturel d'Ouchy), Anne **Klunge** (Paroisse de Chailly)
- Autorités politiques :** Florence **Bettschart-Narbel**, Magali **Zuercher**
- Excusés/absents :** Fabian **Bonzon** (USV), Maya **Breitenstein Knobel**, Kathrin **Burckhardt** (Association des parents d'élèves - Apé), Ricardo **Chavarriaga**, Greg **Dizac**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de la dernière séance
3. Budget mutualisé des Comet
4. Événement régulier dans le sillage du 2 juin 2018
5. Projet de conférence
6. Lettre de présentation destinée aux parents des 1P [modalités d'envoi]
7. Liste téléphonique de tous les membres de la Comet
8. Date et lieu de la prochaine séance
9. Divers

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV de la dernière séance

Le PV de la séance du 3 décembre est adopté.

3. Budget mutualisé des Comet

Magali Zuercher et Anne Klunge présentent ce point.

Elles nous informent de la possibilité de mutualiser les budgets entre les différentes commissions d'établissement de la Ville - à l'échelle de l'année civile (et non sur l'ensemble des quatre ans de mandature). La séance des présidentes et présidents des Comet, en octobre, serait le moment idéal pour répartir entre les commissions les montants qui ne seraient pas dépensés avant fin décembre. Il serait également envisageable d'annoncer plus tôt dans l'année les grands projets prévus qui pourraient exiger, de la part de l'une ou l'autre des commissions, une dépense plus grande que le budget alloué.

Mme De Pietro aimerait un mail de notre Comet qui annonce notre désir de favoriser une telle mutualisation. Il s'agira ensuite d'en faire part aux autres Comet. Mmes Klunge et Zuercher se chargent de lui faire parvenir ce message.



4. Événement régulier dans le sillage du 2 juin 2018

La sous-commission en charge de cette question propose de se concentrer non pas sur une reconduction de la journée du 2 juin 2018, jugée trop ambitieuse, mais de réfléchir à la façon d'accompagner les Conseils des déléguées et des délégués dans leur processus de sélection et d'organisation d'événements dans leur bâtiment. Les synthèses de ces Conseils nous parviennent régulièrement et témoignent de la richesse des propositions qui y sont faites par les élèves (allant de la chasse aux œufs à la boîte à jouer).

Comment la COMET pourrait-elle soutenir certaines de ces propositions ? Les échanges débouchent sur l'idée qu'il reviendrait aux déléguées et aux délégués de nous soumettre des projets précis en spécifiant en outre selon quelles modalités nous devrions les aider. Ceci suppose toutefois que les déléguées et les délégués sachent ce qu'est la COMET. Il est donc décidé d'aller nous présenter dans les quatre bâtiments concernés lors des prochaines séances de ces Conseils. Frédéric Perroud se porte volontaire pour centraliser les dates des prochains Conseils et établir un doodle afin que les membres de la COMET, qu'une telle visite intéresserait, puissent s'y inscrire. Les membres qui se rendront dans les Conseils n'ont pas de mandat particulier, sinon de suggérer aux déléguées et aux délégués que nous sommes à leur écoute et à leur disposition.

5. Projet de conférence

La sous-commission qui s'est réunie à ce propos fait part de ses propositions. Il convient d'abord, suggère le bureau en préambule, de distinguer les projets soutenus par la COMET (comme dans le point 4 ci-dessus) et les projets initiés par la COMET. Une telle conférence correspond à cette seconde catégorie.

La sous-commission soulève les questions du format d'un tel événement, du public visé, du thème et du calendrier. Dans le droit fil de ses réflexions, la COMET conclut la discussion avec les décisions suivantes : (i) la conférence prendra le format de quatre ou cinq ateliers (en partie parallèles) dans la mesure où cette forme, flexible, permet au public de varier son investissement (de l'écoute à la participation) ; (ii) le thème portera sur les écrans (en classe, à la maison, dans la vie civique et professionnelle, etc.), et donc sur les risques d'addiction ou de crédulité excessive face aux informations circulant sur Internet, mais aussi sur le « bon usage » des écrans à des fins de formation et d'éducation ; (iii) les publics visés seront les parents et les enseignantes et enseignants ; (iv) les enfants seront néanmoins les bienvenus, et on leur réservera des activités liées au thème (Stop Motion pour les dessins animés, le robot Thymio, etc.) ; (v) la date d'un tel événement est fixée à l'automne, avec une plage plus propice signalée début novembre 2019.

La sous-commission se réunira à nouveau pour détailler davantage le programme. Lors de la séance, Florence Bettschart-Narbel, Nathalie Corbat, Magali Lecoultre et Markella Murith se disent intéressées de la rejoindre.

6. Lettre de présentation destinée aux parents des 1P [modalités d'envoi]

Il est décidé que cette lettre emploiera le langage épïcène (avec tirets) et sera envoyée par le biais des agendas.

7. Liste téléphonique de tous les membres de la Comet

La Commission décide à l'unanimité de la diffuser auprès de ses membres.

8. Date et lieu de la prochaine séance

1er avril 19h30

27 mai 19h30.



Ville de Lausanne

Service des écoles primaires
et secondaires
case postale 5032 – 1002 Lausanne

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 27.05.2019

9. Divers

Magali Zuercher souligne d'abord que, lors des réunions des COMET, les établissements primaires et secondaires engagent souvent des problématiques différentes, qui gagneraient sans doute à être discutées séparément - en scindant par exemple l'ordre du jour en conséquence - elle nous informe ensuite qu'elle a examiné de près le projet d'extension du collège de l'Eglantine, qu'elle le salue, mais qu'elle regrette qu'aucune bibliothèque n'y ait été intégrée.

Lausanne, novembre 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch